



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article738>

# Amiante : ex salariés des CMP et de Fibre-Excellence...une justice de classe !

- Luites - Amiante -

Date de mise en ligne : samedi 13 février 2016

---

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

---

**MEDEF et GOUVERNEMENTS successifs main dans la main pour spolier ceux qui créent les richesses et, de surcroît les traiter par le mépris :**

- Bientôt 20 ans que les victimes de l'amiante attendent un procès pénal !!!.....les empoisonneurs sont protégés....justice de classe oblige !!

- Cela fait plus de 4 ans que les premiers dossiers concernant le "Préjudice d'anxiété" ont été porté au civil... tribunal des prudhommes...et toujours pas d'indemnisation malgré les décisions favorables....mais là, la cour de Cassation vient très rapidement au secours des empoisonneurs !!.....

105 ex CMP en cour d'appel, 45 ex Fibre-Excellence au Prud'homme, une longue lutte, mais... des "ex" très déterminés !

*En savoir plus avec le dossier de La Provence du 12 février 2016 :*



La Provence 12.02.16

